

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ
Département : GERS

COMMUNE DE LE HOUGA
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-35
Séance du 31 Mai 2023

Nombre de membres :

En exercice : 15
Présents : 12
Procurations : 3

Excusés : 0

Date

convocation :
23/05/2023

Date affichage :
23/05/2023

Le trente et un Mai 2023, à 18 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia FEUILLET GALABERT, Maire

Présents : FEUILLET GALABERT Patricia, GAÜZERE Hervé, MANCIET Aline, MATHIEU Jean Marie, MESTRES Michèle, DARZACQ Sandrine, DARZACQ DOAT Anne, GASPAROTTO Éric, LACAMPAGNE André, MÉNACQ Bernard, SAINT LANNES Claude, TREMBLEY ARMENGOL Corinne

Procuration : Madame BARBE Guilaine à Madame MANCIET Aline, Monsieur BIGOT Jean Jacques à Madame FEUILLET GALANERT Patricia, Monsieur DESJARDINS Lionel à Madame TREMBLEY ARMENGOL Corinne,

Conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame TREMBLEY ARMENGOL a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Demande de subventions

Madame le donne lecture à l'assemblée de trois demandes de subventions.

1/ Cyclo club de LE HOUGA : Le cyclo club souhaite renouveler leur tenue de vélo, celle-ci étant usagée. Plusieurs demandes de subventions ont été faites auprès de différentes entreprises ainsi que la commune de le HOUGA.

2/ Office National des Combattants des victimes de Guerre : Il s'agit de l'ancienne dénomination des bleuets de France qui a pour vocation d'aider de mener des actions de solidarité et de mémoire en faveur des combattant d'hier et d'aujourd'hui, victimes de guerre et d'acte terroristes.

3/ Association « Animation Culture et Loisirs du Lac de la Gioule » : Demande de subvention dans le cadre du week-end des fêtes du lac de la Gioule.

Après en avoir débattu le conseil municipal décide :

- par 12 voix pour et 3 abstentions d'octroyer une subvention d'un montant de 500 € au Cyclo Club de LE HOUGA
- à l'unanimité d'octroyer une subvention de 100 € à l'ONaCVG
- par 14 voix et 1 abstention de ne pas donner suite à la demande de subvention de l'Association « Animation Culture et Loisirs du Lac de la Gioule »

Reçu à la Sous-Préfecture
de Condom

le 08 JUIN 2023



Pour extrait certifié conforme
Fait et délibéré, les jours, mois et années susdits

Le Maire,
Patricia FEUILLET GALABERT

